



# LA DEMARCHE DE L'ONG APIL EN MATIERE DE SECURITE ALIMENTAIRE DURABLE

*L'expérience de l'ONG APIL/Burkina : 2007 – 2018*



**Janvier 2018**

## **SOMMAIRE**

<b>Avant-propos</b> .....	3
<b>L'ONG Action pour la Promotion des Initiatives locales (APIL) : Un bref aperçu</b> .....	4
<b>Faits historiques</b> .....	4
<b>Ses objectifs</b> .....	5
<b>Sa vision</b> .....	5
<b>Sa mission</b> .....	5
<b>Ses partenaires techniques et financiers</b> .....	5
<b>Distinctions</b> .....	6
<b>La démarche de l'ONG APIL en matière de sécurité alimentaire durable : 11 ans d'expérience (2007 – 2018)</b> .....	6
<b>Définition des concepts clés</b> .....	7
<b>La capitalisation</b> .....	7
<b>La sécurité alimentaire durable</b> .....	8
<b>Agro écologie</b> .....	9
<b>Analyse de l'expérience</b> .....	9
<b>La disponibilité alimentaire</b> .....	10
<b>Promotion de l'agriculture durable</b> .....	11
<b>Promotion du maraichage</b> .....	13
<b>L'élevage rationnel</b> .....	15
<b>L'accessibilité alimentaire</b> .....	16
<b>La stabilité alimentaire</b> .....	17
<b>L'utilisation des aliments</b> .....	18
<b>Les partenaires communautaires s'expriment</b> .....	19
<b>Contraintes liées à la mise en œuvre et Mesures nécessaires à la levée des contraintes</b> .....	26
<b>Facteurs de durabilité et pistes de réalisabilités</b> .....	28
<b>Leçons apprises</b> .....	29

## Avant-propos



**Le Coordonnateur Général de l'ONG  
APIL**

1998-2018, voilà vingt (20) ans déjà que l'ONG Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL), est engagée sur le terrain du développement local. Durant ces deux décennies écoulées, sa mission a toujours été de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des groupes défavorisés et vulnérables avec la pleine participation de leurs communautés respectives.

Pour l'accomplissement de cette mission, l'ONG APIL a orienté ses interventions dans les domaines de la sécurité alimentaire durable, de l'agro écologie, de l'égalité femme - homme, de la gouvernance locale, et du renforcement des

capacités fonctionnelles et organisationnelles des organisations paysannes.

Deux décennies après, l'ONG APIL est fière du chemin parcouru et des résultats obtenus sur le terrain. A titre illustratif, nous pouvons citer 360 organisations paysannes encadrées par APIL et réparties dans 180 villages de 22 communes des régions du Plateau-central et du Centre-nord. Sur le plan budgétaire, chaque année près de 600 millions de francs CFA sont mobilisés au profit de 72 000 familles vulnérables des deux (02) régions d'intervention de l'ONG.

Reconnue depuis 2013 comme une ONG d'utilité publique par l'Etat burkinabè, APIL a été distinguée plusieurs fois sur le plan national pour son engagement auprès des populations rurales. Les résultats obtenus sur le terrain l'ont été grâce à l'équipe de APIL qui a toujours donné le meilleur d'elle-même malgré des conditions de travail parfois difficiles et aussi, avec l'appui des autorités politiques, administratives, coutumières, religieuses, des partenaires techniques et financiers et des bénéficiaires eux-mêmes.

Dans le souci d'aller à l'échelle dans ses actions, l'ONG APIL en cette vingtième année, marque un arrêt pour capitaliser son expérience en matière de développement local, afin de le rendre profitable à autrui et d'avoir un retour d'expérience qui lui permettra de planifier la suite de son parcours. D'où le présent document de capitalisation qui va parler de la « démarche de APIL en matière de sécurité alimentaire durable ».

## **L'ONG Action pour la Promotion des Initiatives locales (APIL) : Un bref aperçu**

*Très active dans le développement local, Action pour la Promotion des Initiatives Locales (APIL) est une ONG nationale créée en 1998. Après vingt ans sur le terrain auprès des communautés rurales, APIL se positionne aujourd'hui comme une organisation de référence en matière de lutte contre la pauvreté, notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire et du renforcement de capacité. Le présent document de capitalisation, à travers l'historique, les réalisations, les approches novatrices, les témoignages des acteurs, voudrait léguer à la postérité, les leçons de onze (11) ans d'expérience de APIL dans la lutte pour la sécurité alimentaire durable.*

### **Faits historiques**

L'ONG APIL est une organisation de droit burkinabè, créée en 1998 et reconnue ONG nationale de développement depuis 2004 par l'Etat. Elle est présente dans 180 villages des régions du Centre Nord et du Plateau Central et soutien 72 000 familles dans les domaines suivants: sécurité alimentaire durable, renforcement des capacités et gouvernance locale. Pour y arriver, APIL dispose d'organes fonctionnels qui sont une Assemblée Générale qui se tient au 1er trimestre de chaque année, un Conseil d'Administration qui se réunit quatre (4) fois par an et un Service Technique d'Appui (STA) composé de 40 agents permanents et 20 saisonniers managé par un Coordonnateur Général. APIL a son siège social à Ziniaré et dispose de bureaux à Ouagadougou, Kaya et Pissila. Elle est également active dans plusieurs réseaux dont l'Union Nationale des Apiculteurs du Burkina Faso (UNABF), le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG), le Réseau des Association et ONG pour la Sécurité Alimentaire Durable (ROSSAD), le Conseil National de l'Agriculture Biologique (CNABio) et l'Alliance Internationale de Développement et de Recherche (AIDR).

Il faut dire que la création de cette organisation est née de l'ambition d'un groupe de jeunes burkinabè, désireux d'accompagner le monde rural dans sa quête de mieux-être. Solidaire avec les producteurs agricoles des régions du Centre Nord et du Plateau Central, APIL se veut avant tout un cadre d'échange et de concertation pour promouvoir de nouvelles attitudes face aux nouveaux défis du développement et aux

besoins pressants d'équipement, de financement et de renforcement des capacités des populations rurales.

### **Ses objectifs**

Pour se faire, l'ONG s'est fixé les objectifs suivants :

- Renforcer les capacités des paysans dans la gestion de leurs activités et de leurs organisations ;
- Soutenir les initiatives locales de type économique en vue de la lutte contre la pauvreté ;
- Développer les compétences des paysans pour qu'ils soient acteurs de changement social et politique.

### **Sa vision**

« Un monde rural moins pauvre, jouissant d'une sécurité alimentaire durable, engagé et responsable de la construction de son devenir ».

### **Sa mission**

Faire des producteurs/trices, les acteurs de leur propre développement.

### **Ses partenaires techniques et financiers**

Entre 1998 et 2018, l'ONG APIL a noué des relations de partenariat avec des organisations différentes, aussi bien nationales qu'internationales, parmi lesquelles on compte des structures étatiques, des organisations internationales, des ONG ainsi que des privés. Nous pouvons citer :

- SOS FAIM de Belgique
- ACDI VOCA des Etats-Unis
- AUTRE TERRE de Belgique
- FONAENF du Burkina
- FAO représentation du Burkina
- ŒUVRE LEGER/MAMC du Canada
- SUCO du Canada
- THE BROOKE de l'Angleterre

- ZEBUNET de la France
- BOTH END des Pays-Bas
- BIOPROTECH du Burkina Faso

## Distinctions

**2004** : Reconnu ONG nationale de développement au Burkina Faso

**2006** : Chevalier d'ordre du mérite

**2013** : Reconnu organisation d'utilité publique au Burkina Faso

**2017** : Officier de l'ordre national

**2018** : - 2<sup>ème</sup> prix dans « la filière miel et produits de ruches » lors de la 1<sup>ère</sup> édition du Salon Burkinabè de l'élevage (SABEL);

- « Prix spécial pour la réalisation du produit » à la 7<sup>ème</sup> édition du prix de la qualité 2018;
- Chevalier de l'ordre de mérite, développement rural » de la part du Ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du Changement climatique.

## La démarche de l'ONG APIL en matière de sécurité alimentaire durable : 11 ans d'expérience (2007 – 2018)

La lutte pour une sécurité alimentaire durable au Burkina Faso constitue une priorité absolue au regard des difficultés qu'ont les populations à s'assurer un repas quotidien et de qualité. En effet, de par son climat et la nature de ses sols, le Burkina Faso est un pays aride et mal arrosé, plus de 50% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Fort de ces constats, l'ONG APIL s'est positionnée depuis 2007 comme une ONG de sécurité alimentaire durable au Burkina. Présente dans les régions du Plateau-central et du Centre-nord, APIL a reçu l'accompagnement de partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre de projets/programmes de sécurité alimentaire visant l'accroissement de la production agro pastorale, l'accroissement des revenus des ménages et le renforcement des capacités des OP à travers :

- l'agriculture durable;
- le maraichage;
- l'apiculture moderne;
- l'élevage rationnel;

Avec des thèmes transversaux tels que la promotion de l'agro écologie et du genre. Avant de retracer l'expérience de APIL, ainsi que les leçons apprises dans ce domaine, au cours des 11 années, nous allons d'abord définir certains concept clé liés au présent thème de capitalisation.

## Définition des concepts clés

### La capitalisation

Il s'agit « d'un processus d'acquisition, de collecte, d'organisation et d'analyse de l'information relative à une expérience donnée, en vue d'en tirer des leçons et de les partager en utilisant des supports adaptés ». Ainsi, la capitalisation est un processus de valorisation des ressources humaines, de gestion des connaissances, d'apprentissage, de partage et de solidarité. La démarche de capitalisation reconnaît que toute personne travaillant au sein d'une organisation dispose d'une expérience à faire valoir, à faire reconnaître et à partager. Les savoir-faire dont sont porteurs les membres des équipes travaillant dans chaque organisation constituent ainsi des ressources pouvant être partagées pour améliorer l'efficacité de toute action de développement. Ces connaissances peuvent être définies comme un ensemble d'informations provenant des pratiques, des expériences et des leçons tirées de la mise en œuvre d'activités. Elles sont susceptibles d'apporter un changement ou d'inspirer des actions plus efficaces dans un contexte élargi pouvant alimenter un nouvel apprentissage et de nouvelles connaissances. Les connaissances d'une organisation se répartissent en : celles qui sont explicites et déjà exprimées et conservées sur un support documentaire ; celles qui sont implicites ou diffuses les savoir-faire et savoir être non écrits qui se transmettent de bouche à oreille, et qui résident dans la tête des acteurs.

APIL à travers cette capitalisation de l'expérience, souhaite ainsi expliciter tout son savoir-faire dans le domaine de la sécurité alimentaire durable, en tirer les enseignements de ses succès ou échecs et de les partager à l'externe.

## La sécurité alimentaire durable

Selon le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, la possibilité physique, sociale et économique de se procurer une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et préférences alimentaires pour mener une vie saine et active<sup>1</sup> ». Même si la notion d'accès est désormais mise en avant, on considère classiquement que la sécurité alimentaire comporte quatre dimensions que sont :

- **La disponibilité** qui reste un problème dans les zones où la production alimentaire est insuffisante pour couvrir les besoins et qui interroge sur la capacité de charge d'une nation pour nourrir sa population (production locale, importation ou aide alimentaire) ;
- **L'accès**, autrement dit la capacité de produire sa propre alimentation ou de l'acheter, et donc de disposer d'un pouvoir d'achat suffisant pour le faire ;
- **La stabilité** de l'accès à la nourriture, c'est-à-dire que l'accès à la nourriture de la population ne peut pas être mis en cause par un quelconque choc naturel ou économique ;
- **L'utilisation** appropriée de la nourriture (bonne cuisson et préparation d'aliments variés) favorisant un apport adéquat en nutriments et énergie dans un contexte où la consommation de cette nourriture est sans danger pour la santé (hygiène, eau potable, infrastructures sanitaires ou médicales).

Tel que définie, la sécurité alimentaire a une dimension plutôt technique. Elle se distingue de ce fait des notions d'autosuffisance alimentaire, de souveraineté alimentaire et de droit à l'alimentation qui apportent des dimensions plus politiques ou juridiques. Ainsi, les personnes vulnérables ont besoin de semences, de technologie et de pratiques peu coûteuses et immédiatement disponibles pour répondre à leurs besoins vitaux.

L'ONG APIL s'est ainsi alignée à cette définition de la sécurité alimentaire. En intégrant l'aspect durable au concept, APIL fait référence à des pratiques naturelles, issues même des pratiques des communautés rurales qu'elle réadapte au contexte actuel de

---

<sup>1</sup> FAO, Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et Plan d'action du SMA. Sommet Mondial de l'alimentation 13-17 Novembre 1996. Rome.

changement climatique, permettant ainsi à ces communautés de développer une résilience face aux chocs externes. APIL, dans toutes les activités qu'elle mène en matière de sécurité alimentaire, tient compte des 04 piliers et dans les lignes qui vont suivre, l'expérience de l'ONG sera présentée suivant ces piliers.

### **Agro écologie**

L'agro écologie est un modèle de production agricole alternatif, rentable et pérenne qui permet aux producteurs de s'acheminer vers l'autonomie de production. Ce modèle s'inscrit dans une démarche écologique qui respecte la santé des plantes, du sol et des hommes. C'est un mode de vie, une éthique de vie prenant en compte l'entente, la solidarité, le travail, l'acceptation du prochain, la valorisation des savoirs autochtones, l'interdépendance et la complémentarité. Loin d'être une juxtaposition de techniques, l'agro écologie est une éducation au changement de comportement.

Partant de cette dynamique, l'ONG APIL travaille à renforcer les pratiques anciennes des communautés rurales, à les valoriser et à les rendre plus respectueuses de l'environnement. Il s'agit en effet de :

- Promouvoir l'agriculture paysanne
- Appliquer des méthodes de culture biologique respectueuse de l'environnement
- Lutter contre la désertification et la dégradation des sols
- Développer l'intégration élevage et agriculture
- Revaloriser les productions locales traditionnelles et les savoir-faire paysans
- Encourager la consommation des produits locaux (frais et transformés)
- Garantir une alimentation de qualité et améliorer les revenus des communautés rurales
- Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations rurales.

## **Analyse de l'expérience**

APIL dans ses interventions ne sort pas du cadre paysan, elle tient compte des besoins différencier des femmes et des hommes, et la philosophie que l'ONG a toujours prôné, « c'est qu'elle ne rentre pas dans un village avec un projet, mais plutôt elle sort du

village avec un projet ». Pour dire que les projets sont conçus avec la pleine participation des populations locales, qui sont incluses depuis l'identification jusqu'à la mise en œuvre du projet ou du programme. La réussite de ses actions se justifie également par le fait que APIL fait des communautés rurales, ses partenaires. En ce sens que l'appellation « bénéficiaires » ne fait plus partie de son langage, mais parle plutôt de « partenaires communautaires » pour faire ressortir la grande contribution des producteurs/trices dans la conduite des projets de développement. Se limiter à l'appellation bénéficiaire signifie pour APIL, que les producteurs ne font que croiser les bras et attendre de l'aide. Lorsque cette aide arrive, ils n'ont aucune contribution à apporter. Alors que dans nos réalités, la contribution matérielle, financière et en nature sont tellement énormes. La reconnaissance de la contribution des paysans dans la mise en œuvre des projets auprès d'eux nous a ainsi amené à décider d'un nom encore plus reconnaissant et respectueux de leur engagement, d'où l'appellation « partenaires communautaires ».

Les femmes et les jeunes ne sont pas laissés également en marge dans ses interventions. A travers sa politique genre, APIL travaille avec les communautés rurales pour que les femmes aient une pleine participation dans les actions de développement. En effet, il apparaît évident de nos jours, que l'atteinte d'une sécurité alimentaire durable ne peut s'effectuer sans la prise en compte de tous les acteurs sociaux et de toutes les ressources humaines que compte une localité, une nation. Pour ce faire, APIL dans toutes ses actions prend en compte l'aspect genre en luttant contre toutes les formes de discriminations négatives d'ordre social, économique, politique ainsi que les handicaps qui limitent l'épanouissement des femmes. De façon concrète elle travaille à offrir aux femmes un cadre de soutien pour qu'elles s'affirment et s'assument à tous les niveaux de responsabilités dans les organisations paysannes.

La stratégie de APIL pour l'atteinte d'une sécurité alimentaire durable, est ainsi fondée sur les 04 piliers.

### **La disponibilité alimentaire**

L'ONG APIL a travaillé ces onze (11) dernières années à l'amélioration de la disponibilité alimentaire des populations rurales, à travers des pratiques durables visant l'augmentation, la diversification de la production. Depuis cinq (05) ans

maintenant, APIL a élargi ses actions afin de toucher aux maillons transformation et commercialisation de la chaîne de valeur en agriculture, en maraichage, en élevage et en apiculture.

### **Promotion de l'agriculture durable**

Il s'agit là, d'une agriculture résiliente aux chocs externes et respectueuse de l'environnement. Ce sont au total 72 000 ménages ruraux qui ont reçu au cours de ces 10 dernières années l'appui de l'ONG APIL en agriculture durable. Les interventions de APIL au fil des ans, se sont traduites par les actions suivantes :

- ❖ les dotations en semences améliorées de qualité, à cycle court, adaptées aux sols et au climat de ses zones d'intervention. Ce sont essentiellement les céréales (sorgho et le riz) et les oléo-protéagineux (niébé, arachide, soja) qui sont promus par APIL pour ce qui concerne l'agriculture pluviale. Il faut dire que le choix s'est porté sur ces spéculations, suivant les besoins des producteurs/trices et la réalité de leurs milieu. Ces actions ont amené les producteurs/trices à passer de la monoculture à la polyculture, participant ainsi à la diversification alimentaire au sein des ménages ruraux.
- ❖ Les dotations en équipements agricoles adaptés et à moindre coût aux organisations paysannes pour leur permettre d'améliorer les rendements de production. Il s'agit de charrettes, brouettes, pelles, pioches, gants, arrosoirs, kassines, etc.
- ❖ Des renforcements de capacités sur des thèmes spécifiques en l'agriculture, pour permettre aux producteurs de disposer de connaissances novatrices afin de s'approprier et vulgariser les nouvelles pratiques. Pour ce faire, APIL forme des formateurs ruraux appelés des formateurs endogènes, qui sont chargé de perpétuer les actions dans les villages et on compte de nos jours près de 400 formateurs endogènes repartis dans les différents villages. Pour faciliter l'apprentissage, elle utilise des outils tels que les champs écoles, les parcelles de démonstration, les visites commentées sur des exploitations modèles.

- ❖ L'agro écologie à travers la récupération des terres dégradées, par les techniques de conservation des eaux et des sols (zaï, cordon pierreux, demi-lune), les reboisements et l'utilisation des bios intrants (bio pesticides, compost). Au total, on compte 300 hectares de terres dégradées récupérés par les producteurs/trices grâce à ces pratiques. Aussi, l'aménagement et la mise en valeur des bassins rizicoles. On compte parmi, la technologie du biodigesteur qui à travers le compost et l'effluent qu'il produit, contribue significativement à l'augmentation des rendements de production. Ce sont 20 biodigesteurs, à titre expérimental qui ont été réalisés au profit de producteurs modèles.



Cordons pierreux après une pluie



Sorgho dans un champ de demi-lunes



Sorgho dans des poquets de zaï



Pépinières rurales



Le compostage en tas



Le biodigesteur

L'ensemble de ces pratiques a permis aux producteurs/trices soutenus d'augmenter leur rendement de production au fil des années. Le tableau ci-dessous, va nous présenter l'évolution moyenne des rendements de production à l'hectare par spéculation :

**Tableau 1 :** Rendements moyen à l'hectare par spéculation dans nos zones d'intervention

Spécifications	Rendements moyen à l'hectare		
	2007	2012	2018
Niébé	600 kg	850 kg	1 350 kg
Sorgho	750 kg	1 100 kg	1 600 kg
Arachide	900 kg	1 300 kg	1 800 kg

### Promotion du maraichage

Dans l'optique d'assurer une plus grande diversité alimentaire aux communautés rurales et pour mieux garantir la disponibilité de ces aliments, l'ONG APIL a mis également un accent fort sur les cultures de contre-saison. Pour ce faire, elle a travaillé pendant ces 11 années à organiser les groupements de producteurs/trices maraichers sur le plan fonctionnel et organisationnel et aujourd'hui, APIL accompagne ces derniers dans un processus de mise en Coopérative pour leur permettre d'être plus productif. D'autres actions ont également été menées avec ces OP pour l'augmentation de leurs productions, ce sont :

- ❖ Les dotations de semences de légumes (tomate, oignon, gombo) pour accroître la production et diversifier l'alimentation ;
- ❖ Les dotations en équipements de production et d'irrigation, que sont les grillages, les motopompes, les tuyaux PVC, les gants, brouettes, etc.
- ❖ Les pratiques agroforestières qui consiste à planter des arbres fruitiers/fertilisantes sur les parcelles et à produire les légumes entre ces plantes.
- ❖ Les pratiques agro écologiques à travers l'utilisation des bios intrants (compost, bio pesticide).
- ❖ Les formations reçues sur les bons itinéraires techniques de production maraichères.



**Pépinière pour la production de semences d'oignon**



**Agroforesterie**



**Production de bio-pesticide**



**Champ de production de semence**



**Irrigation des parcelles**



**Récolte d'oignon**

Ce sont là autant de pratiques développées par APIL pour promouvoir le maraichage au niveau rural, ce qui a permis aux producteurs/trices d'améliorer les rendements de production à l'hectare au cours des 11 dernières années.

**Tableau 2 :** Rendements moyen à l'hectare par spéculation dans nos zones d'intervention

Spéculations	Rendements moyen à l'hectare		
	2007	2012	2018
Oignon	12 tonnes	18 tonnes	24 tonnes
Tomate	13 tonnes	19 tonnes	24 tonnes
Gombo	02 tonnes	3,5 tonnes	05 tonnes

## L'élevage rationnel

L'élevage contribue à la disponibilité alimentaire par :

- ❖ une offre potentielle des produits animaux (viande, lait, œufs et miel). En ce sens, APIL accompagne les producteurs/trices à travers des renforcements de capacité techniques et matériels en embouche ovines et bovines, l'aviculture et l'apiculture. ;
- ❖ l'augmentation des rendements agricoles à travers la fertilisation des sols (fumure organique). APIL met l'accent ici sur les techniques d'intégration agriculture – élevage. En ce sens, elle dote aux producteurs/trices des animaux (petits ruminants) pour leur permettre de disposer de la fumure organique pour la production de compost, l'exploitation de grandes superficies à travers les pratiques de traction animale ;
- ❖ des formations sur l'élevage rationnel, notamment sur l'hygiène, l'assainissement des étables et des animaux, l'alimentation (production et gestion du fourrage) et aussi les aspects de rentabilité financière de l'activité d'élevage.



**Bergerie familiale d'une productrice**



**Formation sur les techniques d'hygiène en élevage**



**Fauche et conservation de fourrage**



**Dotation de matériel aux producteurs/trices pour la construction de bergeries familiales**

APIL compte de nos jours, plus de 2000 agropasteurs (dont environ 60% de femmes) et 2800 apiculteurs qui arrivent à s'assurer de nos jours, une disponibilité alimentaire grâce à ces activités complémentaires à l'agriculture.

## L'accessibilité alimentaire

La dimension accessibilité de la sécurité alimentaire s'analyse en distinguant le niveau physique (les approvisionnements) et le niveau monétaire perçus à travers la solvabilité des ménages. Elle constitue un aspect important de la sécurité alimentaire, en ce sens que même en cas de disponibilités suffisantes, les populations peuvent être confrontées à des problèmes alimentaires si elles n'y ont pas accès. Pour ce faire, les actions de l'ONG APIL visant à répondre à cette dimension de sécurité alimentaire, se traduisent par :

- ❖ la mise en place d'infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles et maraichères grâce aux appuis des partenaires techniques et financiers. Dans les communes de Ziniaré, Zitenga et Kaya, APIL a en effet réalisés des magasins de sécurité alimentaire (d'une capacité de 100 tonnes chacun), où sont stockés des céréales (sorgho, maïs, riz) et du niébé qu'elle achète chez les producteurs/trices accompagnés au moment des récoltes et les revend à prix social (prix inférieur au prix du marché) en période de soudure. Cette action de APIL vient renforcer celle de la SONAGES (structure étatique), en assurant ainsi un accès des aliments aux populations rurales sur toute l'année. Au profit des unions de producteurs/trices maraichers des communes de Zitenga et de Boussouma, APIL a construit des magasins de stockage et conservation d'oignon, d'une capacité de 500 tonnes chacune. Ces unités de stockage permettent ainsi de réduire le bradage de l'oignon par les producteurs/trices à la récolte. Ces derniers conservent maintenant leur oignon et le revend à des moments propices, se font des revenus plus intéressants et disposent d'argent pour s'acheter des aliments complémentaires. La proximité de ces magasins avec les villages d'intervention, facilite également l'accès des aliments aux communautés rurales.
- ❖ APIL met également un accent fort sur l'augmentation des revenus des partenaires communautaires à travers sa stratégie de « l'agriculture comme une

entreprise familiale », où elle apprend aux producteurs/trices à organiser leurs activités agricoles à l'image d'une entreprise. L'accent est mis par APIL, sur la commercialisation des excédents de production et des formations sur les thèmes de la « commercialisation groupée, de la négociation et contractualisation » pour leur permettre d'être compétitif sur le marché. Il y a également l'élevage qui apporte des revenus supplémentaire aux ménages soutenus par APIL, à travers la vente des animaux, du miel, du lait, des œufs et de la volaille. Le développement du maillon transformation est aussi une stratégie de APIL pour augmenter et diversifier les sources de revenu des OP. Elle a mis en place une unité de transformation des céréales au profit des femmes du village de Sidogo. Cela permet aux femmes de transformer leurs céréales en farine et de réduire le gaspillage des graines, ce qui contribue à prolonger leur stock de sécurité alimentaire sur une longue période et à se faire des revenus car c'est l'ensemble du village et des villages voisins qui viennent écraser leurs graines contre de l'argent.

### **La stabilité alimentaire**

Pour répondre à cette troisième dimension de la sécurité alimentaire, APIL a développé au fil des ans, un certain nombre d'activité qui vise la résilience de ses partenaires communautaires face aux chocs externes, comme la variabilité des prix du marché, les phénomènes naturels (inondation, sécheresse, attaques de ravageurs, etc.). Pour ce faire, APIL utilise une approche qu'elle appelle « création de richesse », qui consiste à accompagner les populations rurales dans la mise en œuvre d'activités génératrice de revenu. Ces activités vont ainsi leurs permettre de diversifier les sources de revenus et de disposer de revenu suffisant pour faire face à la variabilité des prix des aliments. Comme activités génératrices de revenus, nous avons :

- ❖ La mise en place d'unité économique, notamment une unité de transformation de l'arachide au profit d'une coopérative de femmes à Kaya, une unité de transformation de céréales à Sidogo et une autre unité de transformation de la tomate au profit de la coopérative des femmes de Boussouma ;
- ❖ Des micro-crédits accordés aux femmes pour des activités de transformation des produits forestiers non ligneux, notamment les fruits du karité en beurre de

karité, les fruits du néré en soubala, les fruits du baobab en poudre de pin de singe, le moringua, le miel, etc. APIL a aussi donné des micro-crédits aux femmes pour la mise en œuvre d'activités d'élevage ovine, porcine et volaille ;

- ❖ La mise en place de 42 entrepreneurs environnementaux, qui produisent et vendent des plantes pour se faire des revenus complémentaires et contribué par la même à la protection de l'environnement.

Pour que les populations rurales puissent faire face aux phénomènes néfastes de la nature, APIL a mis en avant les pratiques agro écologiques pour améliorer la production, les biodigesteurs pour limiter la coupe abusive du bois par les populations rurales, les reboisements pour les amener à planter plus d'arbres. Il faut dire que APIL participe également à la réduction de l'exode rural et des déplacements sur les sites d'orpaillage dans ses zones d'intervention, en intéressant les jeunes (femmes et hommes) avec des activités comme l'élevage, le maraichage, l'apiculture, l'entreprenariat environnemental, etc. C'est cinq (05) dernières années, nous constatons la présence de plus en plus des jeunes dans les activités, en moyenne 20 jeunes par an intègrent les OP appuyées par APIL. Ces résultats sont dû également au fait que APIL tient compte des besoins différencier des différents groupes sociaux pour la conception des projets/programmes. Ces jeunes arrivent ainsi à disposer de revenu grâce à ces AGR, à s'offrir au moins deux repas par jour et à participer au développement de leurs localités.

### **L'utilisation des aliments**

En plus des actions pour l'amélioration des quantités alimentaires, APIL a aussi un regard tourné vers les aspects qualité de l'alimentation des ménages ruraux. C'est en ce sens qu'elle a opté pour une diversification des spéculations (céréales, oléagineux, tubercules, fruits et légumes, viande, œufs, lait), pour permettre à ces derniers d'avoir un bon régime alimentaire. Une approche de APIL dans ce sens, c'est la mise en place des jardins nutritifs dans les villages, où l'accent est mis sur le moringua qui est une plante avec de grande vertu nutritive.

L'ONG a également réalisé des forages au profit d'une dizaine de village, pour leur permettre de disposer d'une eau de boisson potable. Elle accompagne également les producteurs/trices à la production d'aliments bio, en ce sens, APIL dans le cadre de son partenariat avec le Conseil National d'Agriculture biologique (CNABIO), a procédé à la certification SPG de trois périmètre maraichers qu'elle appui. Elle apprend ainsi aux communautés rurales à se défaire des produits chimiques qui sont très nocif pour leur santé.



Forage au profit du village de Bissiga



Jardin de moringua

## Les partenaires communautaires s'expriment

A ce stade de la capitalisation d'expérience de APIL en matière de sécurité alimentaire durable, nous donnons la parole aux producteurs/trices pour qu'ils témoignent de l'impact des actions de APIL dans leur vie, sur le plan social, économique et environnemental.



SAWADOGO moïse

**Il y a bel et bien une corrélation entre itinéraires techniques agricoles et augmentation de rendement. Moïse SAWADOGO, producteur modèle accompagné par l'ONG APIL s'explique :**

« Je suis un producteur agro pastoral, habitant le village de Zorkoum dans la province du Sanmatenga au Centre Nord.

Chaque année, en agriculture pluviale, je produis du Sorgho, du Maïs, du niébé, du poids de terre, de l'arachide sur 03,5 hectares. En saison sèche je fais

du maraichage, je produis du chou, de la tomate, de l'oignon, du haricot vert et de la pomme de terre sur commande de mes clients.

J'ai pu obtenir cette surface cultivable de 03,5 hectares grâce aux techniques agricoles que l'ONG APIL m'a enseignées. Au départ, en 2008, j'exploitais seulement 01,5 hectares de terres et à côté de mon il y avait un terrain dénudé, impropre aux cultures que les gens du village ont délaissé. Aujourd'hui, grâce aux techniques de conservation des eaux et des sols que j'ai reçu en formation avec APIL, j'ai pu récupérer 02 ha de plus, je fais référence aux techniques de demi-lune, de zaï, de cordons pierreux et l'application de la fumure organique. Au départ les gens de la localité se moquaient des membres de mon groupement, nous traitant de « fou » et se disant qu'il est impossible de faire pousser une graine sur un tel sol. Mais aujourd'hui ils sont stupéfaits des résultats que nous obtenons. Aussi, pour avoir suivi la formation sur le compostage, j'enrichie toujours mon champ avec du compost naturel. Je ne me plains pas du tout de ma récolte depuis que j'applique ces techniques car si ma famille mange à sa faim au point que j'arrive à donner une certaine quantité aux proches pendant les périodes de soudure, j'arrive à scolariser mes enfants à hauteur de 300 000 fCFA/an.

Les gens se trompent, en ne considérant pas l'agriculture comme étant un métier noble. Il nourrit pourtant bien son homme, je suis un exemple parmi tant d'autres.

L'année passée la saison hivernale a été mauvaise en général causée par la mauvaise pluviométrie, mais l'on peut remarquer qu'au niveau des récoltes, ceux qui ont appliqué les

bons itinéraires techniques ont été moins touchés par ces phénomènes naturels, par rapport à ceux qui ne les ont pas appliqués. Cela démontre de l'existence de corrélation entre itinéraires techniques et rendement agricole. Grâce également aux formations en élevage rationnel et aux moutons que j'ai reçues de APIL, mes activités d'embouche ovine évoluent très bien et



chaque année j'arrive à vendre au moins 05 têtes de moutons à un prix moyen de 40 000 FCFA/tête sur le marché. Grâce aux ventes de mes céréales et des moutons, en 2017 je me suis lancé dans l'élevage de porcs de race également et je me suis acheté un boeuf.

Mes perspectives dans l'avenir, c'est de disposer d'une ferme agropastorale dans mon village, avec une plus grande superficie de production. Les techniques d'intégration agriculture, élevage et environnement que APIL nous a enseigné, j'aimerais en tant que formateur endogène pouvoir partager ces connaissances avec un plus grand public. Je reste conscient que cela nécessite de gros investissements, mais grâce à différentes sources de revenus dont je dispose je pense y parvenir dans les années à venir.

Je peux dire sans me tromper aujourd'hui, que dans ma communauté, nous ne vivons plus des périodes de soudure difficiles comme il y a de cela 15 ans passés : nous avons une alimentation diversifiée, suffisante qui nous permet de vendre l'excédent de production et avec l'esprit de solidarité qui s'est développé, nous nous soutenons mutuellement. Par exemple si un ménage a été victime d'une catastrophe et ne dispose pas de nourriture, on s'organise dans le village pour soutenir ce dernier en céréales. APIL a suscité des éveils de conscience en nous, en nous apprenant qu'avec le peu que nous avons, nous pouvons réaliser de grande chose. Je prends le cas de la fumure organique que nous utilisons à l'état brut dans nos champs et qui étaient vraiment insuffisant vu qu'on ne dispose pas de gros ruminants. APIL est venu nous apprendre à mélanger cette fumure avec les résidus de culture, le stocker dans des fosses, le laisser se décomposer en y versant nos eaux de cuisine et 45 jours plus tard cette fosse nous donne en moyenne 1,5 tonne de compost riche. Sur mes parcelles de légumes, j'ai planté des plantes fruitières (papaye, melon, goyave) et du moringua, nous qui avant coupions les arbres pour aménager les parcelles de production, produisons maintenant des arbres que nous plantons sur nos parcelles, car ceux-ci contribuent à l'augmentation de nos rendements.

L'ONG APIL travaille également en partenariat avec les services techniques déconcentrés de l'Etat (agriculture, élevage, environnement), qui l'accompagne sur le plan techniques à la mise en œuvre de ses activités.

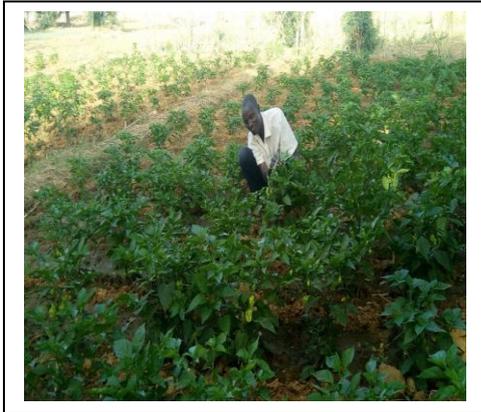


Mot de Mr SANON de la Direction régionale de l'agriculture :

« Les actions que mène l'ONG APIL en faveur de l'agriculture sont louables et répondent aux bonnes techniques agricoles recommandées. Il ajoute que la diversification des cultures est une bonne initiative par excellence que l'ONG APIL inculque aux producteurs dans sa zone d'intervention. L'agro écologie, cette pratique intégrant l'agriculture, élevage et

environnement, permet d'avoir un bon rendement agricole et assure une agriculture pérenne. Il confirme le bien fondé du choix des semences améliorées donné aux producteurs/trices, un moyen efficace pour lutter contre l'insécurité alimentaire. Il termine en promettant que la Direction Régionale de l'agriculture sera toujours du côté de l'ONG APIL pour ensemble relever les gros défis auxquels les agriculteurs sont confrontés. »

## Cas de succès d'un producteur maraîcher de la commune de Boussouma



Je suis Balma Iliassa, je suis producteur maraîcher du village de Hanwi. J'ai 45 ans et j'ai trois femmes et 14 enfants.

J'exploite 0,5 hectares pour la culture maraîchère, je produis principalement l'oignon et la tomate. Il y'a 10 ans de cela, j'étais confronté à des attaques de parasites qui pouvaient me faire perdre les  $\frac{3}{4}$  de ma production, sous mes yeux impuissants. Pour riposter, je faisais recourt aux produits chimiques pour lutter

contre les insectes et parasites de mes cultures.

Cependant, j'ai remarqué au fil des années, des conséquences sur nos terres, qui sont devenues impropres à la production malgré les fertilisants que j'apporte. Aussi, j'ai remarqué que les cultures avaient développé une certaine résistance si bien que malgré les produits chimiques que j'utilise, il n'y avait plus d'effets sur les maladies. En plus, après pulvérisation de mes parcelles avec les pesticides chimiques, j'avais des vertiges, des maux de tête, des démangeaisons pour ne citer que ces maladies. Un de mes enfants a failli perdre la vie en consommant des tomates par mégarde que j'ai traitée la veille avec des produits chimiques. Aussi, j'avais des difficultés pour conserver mon oignon, à peine 1 mois après la récolte, la production pourrissait.

N'ayant plus d'autre choix que de lutter pour ma survie et celle de ma famille, j'ai soumis le problème à APIL, qui m'a déjà soutenu dans d'autres domaines. C'est ainsi que le partenaire APIL, a proposé comme solution à ce problème la fabrication de Pesticide biologique. J'entendais parler qu'on peut lutter contre les ravageurs sans usage de produits chimiques, mais je n'y croyais pas. A présent je suis convaincu que c'est bien possible. J'ai bénéficié de sensibilisations, de formations, et un appui pour la production et l'utilisation de bio pesticide, surtout comment utiliser des produits locaux pour lutter contre les attaques. Avec les connaissances et appuis conseils que j'ai reçu, j'ai produit 162L de pesticides biologiques. Je suis arrivé à me défaire des produits chimiques que j'utilisais. J'arrive à riposter efficacement contre les ravageurs des cultures. Je travaille en toute sécurité, je produis sainement et je conserve mieux mon oignon (3 à 4 mois) que je revends à des prix très intéressants. Avec les bio pesticides, j'économise aussi mieux car de 47 500 FCFA de dépenses liées aux pesticides chimiques, je ne dépense pratiquement plus rien à présent toute la campagne pour les pesticides naturels. En somme, mon chiffre d'affaire a considérablement augmenté passant de 275 000 FCFA avant à 510 000 FCFA.

Il y'a des ménages voisins, qui ont été émerveillés par ma démarche. En effet, en 2015 il y'a eu des attaques (maladies) de la tomate que tout le village a connu, mais mes parcelles ont été épargnées. Les autres producteurs se sont approchés de moi pour bénéficier de connaissances dans la production des bios pesticides. Toute chose que j'ai accepté partager dans la joie.



### **Une productrice de la commune de Pissila témoigne des changements dans sa vie et sa communauté**



Je m'appelle SAWADOGO Zonabo, j'ai 38 ans. Je suis marié et mère de 03 enfants dont 02 vont à l'école. Je vie à Solomnoré dans la commune rurale de Pissila.

Mes principales activités concernent l'agriculture et le maraichage. Je pratique un peu l'élevage car j'ai trois moutons et cinq poulets. J'arrive à développer ces activités grâce au soutien dont je bénéficie de la part de l'ONG APIL et de ses partenaires. Depuis le mois de juin de cette année 2015, nous sommes en intenses activités avec APIL qui a mis en place un nouveau programme qui vise l'amélioration de la sécurité alimentaire dans nos villages.

Je remercie APIL et ses partenaires pour l'opportunité qu'ils ont donnée à mon groupement de pouvoir être bénéficiaire de ce programme.

En effet, j'ai pu participer à plusieurs sessions de formation sur les techniques de conservation du niébé, de conservation du fourrage, de production et utilisation de fumure organique et de pesticide biologique, sur les itinéraires techniques oignons et tomates. J'ai pu également participer à une séance de sensibilisation donnée par les animateurs de APIL sur le code de l'environnement et à une formation sur la production de plants et gestion d'une pépinière donné par des membres de mon groupement. Je salue cette initiative de APIL qui consiste à faire de nous des formateurs endogènes car cela permet à ce que tout le village bénéficie de nos bonnes pratiques acquises.

J'ai également reçu des semences améliorées de niébé et de sorgho qui se sont adapté à notre situation climatique dans la région vu que la saison des pluies s'est installée tardivement.

Avec les 5 kg de niébé que j'ai reçu j'ai pu en récolter 628 kg (0,5 ha) et pour le sorgho j'en ai reçu 7,5 kg et j'ai pu récolter 915 kg (0,5 ha).

Grace aux sacs à triple fond que j'ai reçu, j'arrive à conserver le niébé sans produit chimique et l'année prochaine je n'aurai pas à acheter de semence et cela me soulage beaucoup. J'ai également conservé une partie du niébé pour une consommation ultérieure, afin d'atteindre la saison pluvieuse prochaine. Du point de vu de l'alimentation on ne manque actuellement pas de quoi se nourrir tous les jours, j'arrive à faire manger ma famille au minimum deux fois par jours. J'ai pu vendre une partie de ma récolte de niébé, soit 196kg et j'ai eu 68 600 F CFA. Cela m'a permis d'apporter un appui à mon mari dans la gestion des charges familiales, notamment la scolarité de nos enfants, les frais de consultation et d'ordonnance médicaux, etc.

Présentement nous sommes sur les activités de maraichage et j'ai pu bénéficier de semences améliorées d'oignon et de tomate de la part de APIL. Cela a été un très grand soulagement car chaque année je rencontre d'énorme difficulté pour l'achat de ces semences. Notre groupement a aussi bénéficié de brouette, bascule et petits matériels (pelle, râteau, pioche, gants) pour le maraichage que nous utilisons à tour de rôle. Les agents d'APIL sont très fréquents sur le terrain pour le suivi de nos activités, cela constitue une grande source de motivation pour moi dans le travail. Ils m'ont apporté beaucoup de conseils, ce qui me permet de mieux organiser mes travaux ménagers pour avoir plus de temps pour le champ.

Je remercie vraiment APIL et son partenaire pour cet appui qui bénéficie à moi et à ma famille car en l'espace de six (06) mois je constate déjà une amélioration dans notre alimentation et dans nos pratiques.

### **Pour ce producteur de la commune rurale de Pissila, l'agro écologie est un moyen sûr pour l'atteinte d'une sécurité alimentaire durable**



Président du groupement Wend-Lamita du village de Solomnoré, je m'appelle ZORE Nongma et j'ai 53 ans. Je suis polygame et j'ai une dizaine de personnes en charge dans ma famille. Je suis agropasteur et j'ai 18 ans d'expérience dans la production.

Le groupement Wend-Lamita dont je suis le président, a été créé en juillet 2002. Il compte au total 52 membres dont 23 femmes et 29 hommes, les jeunes représentent 30% des membres. Au départ le groupement était masculin, ce n'est que dans

les années 2010 que nous avons commencé à intégrer les femmes dans nos travaux collectifs. Depuis le mois de juin 2015, nous avons été pris en compte dans le nouveau programme de APIL dénommé IMSA. Ce programme en moins de 02 ans d'exécution a apporté des changements considérables au sein de notre OP et c'est grâce aux formations reçues dans le domaine du genre que nous avons intégré plus de femmes et reçu plus de jeunes dans le groupe. Actuellement dans le bureau exécutif nous comptons 05 femmes (qui occupent des postes de secrétaire, de trésorière, délégué à l'information, ...) contre 07 hommes. Nous sommes mieux organisés et tenons régulièrement nos rencontres mensuelles et annuelles (auxquelles APIL est toujours invité). Avec IMSA notre groupement a introduit une autre activité qui est l'agro écologie, et chaque membre de l'OP plante dans son champ des arbres qui enrichissent le sol. Nous avons également aménagé un espace d'01 ha où nous mettons en pratique la formation sur la production de plants et cela permet à des non bénéficiaires du projet de venir apprendre auprès de nous. Nous travaillons à utiliser de moins en moins les produits chimiques car APIL nous a formés dans la production des pesticides biologiques et nous avons obtenu cette année environ 40 tonnes de compost. Nos sols étaient très impropres à l'agriculture (très pauvre), mais grâce aux formations en techniques de conservation des eaux et des sols (zaï, demi-lune, cordon pierreux), elles sont devenues méconnaissables et donnent des rendements impressionnants.

Dans les années antérieures, il nous était difficile d'obtenir 500 kg de niébé ou même de sorgho sur hectare, mais de nos jours nous pouvons obtenir en moyenne 1040kg de niébé et 1350kg de sorgho et tout cela grâce à l'appui technique et matériel que nous avons reçu. Le sorgho est réservé uniquement pour la consommation ainsi que 25% du niébé et le reste (75%) est stocké pour la vente. Pour le stockage, notre groupement a pu construire un petit magasin où toutes les récoltes réservées à la vente sont gardées. Nous avons un cahier où chacun marque sa quantité stockée et après-vente les revenus sont distribués suivant ces quantités. Pour l'an 1 du projet, nous avons vendu au total 40 560kg de niébé et nous avons eu un revenu de 18 252 000 F CFA, et individuellement chacun a reçu environ 330 000 F CFA. Les récoltes de cette année sont toujours en cours, mais les rendements seront meilleurs à l'an1 car les pluies ont été très satisfaisantes et nous avons adopté les bonnes pratiques qu'on nous a enseignées. En ce qui concerne le maraîchage, l'activité est actuellement en cours et cette année encore nous avons bénéficié de semences améliorées de tomate et d'oignon, de renforcement de capacité de la part de APIL. Pour l'élevage, nous avons reçu pour le moment au total 42 têtes de petits ruminants (soient 03 têtes par personne), l'activité se poursuit toujours car d'autres membres du groupe sont sur la construction de leur bergerie. Au jour d'aujourd'hui nous comptons 20 mises basses et pour le mois de décembre (période des fêtes de fin d'année) à venir nous allons procéder à la vente de quelques animaux à des prix

rémunérateurs. Le projet IMSA est venu réduire le niveau de pauvreté des membres du groupement et nous sommes convaincus que d'ici la fin du projet tout le village pourra s'approprier les bonnes pratiques durables.

## **Contraintes liées à la mise en œuvre et Mesures nécessaires à la levée des contraintes**

Au cours de ces onze (11) années de lutte pour l'atteinte d'une sécurité alimentaire durable, le succès ne s'est pas fait sans difficulté. Il y a eu des traversées difficiles pour APIL, mais elle a su les surmonter de par sa principale stratégie qui est axé sur « un développement participatif ».

La 1<sup>ère</sup> contrainte de APIL dans la mise en œuvre de ses projets, est le ciblage des partenaires communautaires. Vu les financements qui sont limités, le nombre de personnes à toucher est également limité. Il y a des projets comme IMSA qui fixé le quota à 1000 producteurs/trices alors que APIL compte au total près de 13 000 partenaires communautaires direct. Le projet de dynamisation des périmètres maraichers qui a un quota de 25 OP, alors que APIL compte 360 OP. Dans ces cas de figure, quel est la stratégie de l'ONG APIL ? :

- Lorsque le projet est validé par le partenaire technique et financier, APIL en fonction de la problématique qui doit être traité, identifie les zones d'intervention (vu qu'elle a déjà la situation des besoins de chacune de ses zones d'intervention qui sont en lien avec les plan communaux de développement) ;
- APIL présente ensuite le projet aux autorités de la localité concerné, aux services techniques déconcentrés de l'Etat et aux chefs coutumiers ;
- A l'issu APIL organise des communications villageoises sur le projet pour le présenter à l'ensemble des membres des OP ;
- Pour la mise en œuvre, en fonction de chaque activité c'est aux membres des OP d'identifier ceux qui vont participer à l'activité.

Une 2<sup>nde</sup> contrainte qu'on peut soulever, c'est le problème de gouvernance au sein des OP, car la réussite des actions est fortement tributaire de la bonne gestion de l'OP. Le manque de transparence, de redevabilité et d'alternance sont les véritables maux du bon fonctionnement de ces OP. Les mesures de mitigation de APIL à ce niveau sont :

- L'accent mis sur la tenue régulière des assemblées générales par an par OP ;
- Le suivi régulier pour s'assurer que les membres des bureaux exécutifs et des comités de gestion sont renouvelés ou reconduit par unanimité chaque trois (03) an ;
- Des renforcements de capacités sur la gestion administrative et financière d'une OP. A ce niveau APIL a même appuyé la construction et l'équipement de 02 bâtiments servant de sièges (comportant bureaux et salle de réunion) pour 04 unions de maraichers ;
- Des formations/sensibilisation sur l'importance de la redevabilité au sein d'une OP.

Comme 3<sup>ème</sup> contrainte, il y a eu des difficultés quant à la gestion des équipements et ouvrages collectifs. Les mesures prises par APIL à ce niveau, étaient tout d'abord de former les OP aux techniques de gestion des équipements et ouvrages collectif. Ensuite, elle a appuyé ces derniers à la mise en place de comités de gestion, dont les responsables sont désignés par l'ensemble des membres de l'OP. Pour ce qui concerne les équipements collectifs, le comité en accord avec tous les membres du groupe, fixe une somme forfaitaire sur l'utilisation de chaque outil et ce montant perçu permet ainsi à l'OP de parer aux amortissements et de renouveler les équipements. Pour la gestion des forages, le comité mis en place s'occupe de l'hygiène autour de l'ouvrage et fixe également une somme forfaitaire par ménage par an sur l'utilisation de l'eau. Ce montant également permet à l'OP de subvenir aux différentes pannes de l'ouvrage. Pour les magasins, un comité y est également mis en place pour s'occuper de la gestion des stocks et des questions d'hygiène.

Cette organisation a permis jusque-là d'engranger des résultats positifs quant à la gestion des équipements et ouvrages collectifs. Aussi, les agents techniques effectuent régulièrement des suivis auprès des OP pour s'assurer de la bonne gestion de ces équipements et ouvrages, puis leurs apportent des appui-conseils.

## **Facteurs de durabilité et pistes de réalisabilités**

Afin de garantir la durabilité de ses approches et la pérennisation des actions mises en place, l'ONG APIL renforce les capacités de ses partenaires communautaires, leurs permettant ainsi de développer et de consolider des activités durables.

En ce sens, APIL dans ses interventions, a mis l'accent sur la formation des formateurs. Pour chaque nouvelle pratique ou technologie qu'elle souhaite diffuser en milieu rural, APIL forme des animateurs/formateurs endogènes issus des OP qu'elle accompagne. Ces derniers, de par leur proximité avec les autres producteurs/trices, ont pour charge de perpétuer les pratiques enseignées par APIL au sein de leurs communautés et même au-delà. Chacun des villages d'intervention de l'ONG APIL, dispose de nos jours d'au moins trois (03) formateurs endogènes et ces derniers sont identifiés par leur OP respectives suivants des critères tels que le dynamisme et la capacité de l'individu à pouvoir rendre compte. Il faut dire que ce partage d'expérience qui se fait de paysan à paysan est un instrument de diffusion des pratiques innovantes sur le long terme.

Afin d'inscrire également ses interventions sur la durée, APIL a introduit progressivement au fil des ans, une réflexion et des pratiques agro écologiques au sein des communautés rurales. En effet, constatant de plus en plus la dégradation des ressources naturelles (environnement, sol, eau), l'ONG depuis maintenant dix (10) ans, travaille aux changements de comportement de ses organisations paysannes. Pour cela, APIL développe avec les OP des pratiques durables, telles que l'intégration agriculture-élevage, les techniques de conservation des eaux et des sols (cordons pierreux, demi-lunes, zaï, les bandes herbacées), la régénération naturelle assistée, l'association et la diversification des cultures, la production et la diffusion de plantes fertilisantes pour les sols, les bios intrants (compost, bio pesticide), la technologie du bio digesteur et l'agroforesterie. Dans le souci de consolider son approche agroécologique, APIL a construit un centre de référence, où elle fait la promotion de l'ensemble des pratiques agroécologiques. Situé dans le village de Bissiga (dans la commune rurale de Zitenga), ce centre est un cadre d'apprentissage qui allie théorie et pratique, au profit des 360 OP accompagnées par APIL et pour toute personne désireuse.

Pour des fins de durabilité, l'ONG depuis trois (03) ans maintenant, travaille à développer le maillon transformation de la chaîne de valeur en agriculture, en maraichage, en élevage et en environnement. En effet, APIL compte de nos jours trois (03) unités de transformation réalisées au profit de groupe de femme. Il s'agit en premier lieu de l'unité de transformation des céréales au profit d'un groupement de femmes à Sidogo. Celles-ci transforment effectivement le sorgho, le niébé, le maïs en poudre pour leur propre consommation et aussi à des fins commerciales. En second lieu, il y a l'unité de transformation de la tomate au profit des femmes de l'union des producteurs/trices maraichers de Boussouma et une autre unité de transformation de l'arachide au profit d'un groupe de femmes à Kaya. Un quatrième point, c'est la valorisation des produits forestiers non ligneux (karité, néré, baobab, moringua, miel, etc.) à travers la transformation. Pour mettre l'accent sur ce facteur de durabilité, APIL a accompagné ces femmes dans un processus de mise en Coopérative simplifiée sous la loi OHADA.

## Leçons apprises

En termes de leçons apprises au cours de ces onze (11) années de lutte pour une sécurité alimentaire durable au sein des ménages ruraux, nous pouvons noter :

- La nécessité de travailler en synergie avec les acteurs étatiques de nos zones d'intervention, car cela donne plus de crédibilité à nos actions et aide l'Etat dans la mise en œuvre de ses programmes sectoriels. Cette collaboration nous a également permis de profiter de l'expertise des services déconcentrés de l'Etat (agriculture, élevage, environnement, chambre de commerce, promotion de la femme) ;
- La réduction des pertes post-récolte est plus que nécessaire dans cette lutte pour l'atteinte de la sécurité alimentaire durable. En évitant les pertes après récolte, les ménages arrivent en effet à disposer aliments en quantité suffisante pour boucler l'année et même plus. Pour la réduction de ces pertes, APIL accompagne les producteurs/trices à travers des bonnes pratiques écologiques sur tout le cycle de production (semis, sarclages, traitements phytosanitaires, récolte) et sur le stockage des produits en leurs dotant de bons équipements de conservation (sacs à triple fond, silos métalliques, magasins de stockage) ;

- L'implication des femmes et des jeunes dans le processus de développement local est un levier essentiel à l'atteinte de la sécurité alimentaire durable. En effet, la femme occupe une place importante dans la gestion de l'alimentation et de la nutrition des ménages. Les jeunes quant à eux représentent la relève de demain, c'est entre leur main que repose le développement durable. En ce sens, APIL met l'accent sur l'autonomisation des femmes et des jeunes à travers les activités génératrices de revenus. Pour faciliter la participation des femmes aux activités de formation, APIL a mis en place une halte-garderie au sein du centre de Bissiga, où des femmes volontaires du village gardent les enfants de bas âges (0 à 5 ans) des participantes. Ce modèle en expérimentation au centre est fort apprécié par les producteurs/trices et APIL souhaite le vulgariser dans ses autres communes d'intervention. APIL de par sa politique genre, travaille également à l'élimination des discriminations hommes – femmes dans l'accès aux ressources matériel et financière, à la terre ainsi qu'à la formation.